

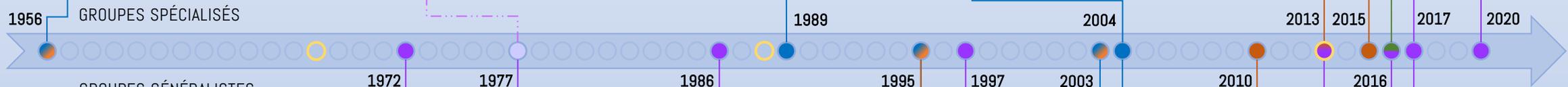
# Les « antis »

Sont représentés ici, classés selon la date de leur création, les groupes (associations, fondations, collectifs...) encore actifs de nos jours en France, opposés à l'expérimentation animale ou revendiquant la limitation de sa pratique pour diverses raisons – antispécisme, souffrance des animaux, existence d'alternatives, remise en cause de la validité scientifique de l'expérimentation animale... – et via diverses méthodes.

- REMISE EN CAUSE DE L'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE DE L'EXPÉRIMENTATION ANIMALE
- REVENDICTIONS ABOLITIONNISTES CIBLANT DES ÉTABLISSEMENTS SPÉCIFIQUES
- TÉMOIGNAGES, DOCUMENTATION, IMAGES, VIDÉOS
- REVENDICTIONS POLITIQUES ET RÉFLEXION STRATÉGIQUE



*La Fondation Droit Animal (LFDA) demande une réglementation plus contraignante de l'expérimentation animale mais en défend la pratique sur la base des mêmes arguments que les « pros », plusieurs des membres de son conseil d'administration ayant pratiqué l'expérimentation animale.*



- 1968 = première réglementation française (très légère)
- 1988 = première réglementation européenne appliquée en France
- 2013 = réglementation européenne actuelle appliquée en France



Se renseigner

